

Bulletin Municipal

Edition spéciale de mi-mandat



L'éditorial du Maire

Tourouzellois, Tourouzelloises, chers amis,

Voilà maintenant trois ans qu'une nouvelle équipe municipale est installée à la tête de notre village. C'est l'occasion pour nous, de dresser un bilan à mi-mandat, de rappeler ce qui a été fait depuis notre installation et d'évoquer les perspectives et nos priorités pour les trois ans à venir.

C'est ce qu'ambitionne ce bulletin municipal.

Ce numéro spécial du Bulletin municipal n'a pas pour but de se livrer à un exercice d'autosatisfaction, mais de faire toucher du doigt la tâche immense et complexe à laquelle votre conseil municipal est confronté. Il doit sans arrêt faire des choix, mais gouverner n'est-ce pas choisir ?

Installée dès la fin de la période de confinement due à la COVID 19, votre municipalité a eu comme priorité de rouvrir l'école au plus vite et d'y réaliser d'importants travaux de mise en sécurité du bâtiment scolaire et de ses abords avec la réhabilitation du bloc sanitaire extérieur. Cette volonté de mise en sécurité des personnes s'est aussi traduite par des travaux de mise aux normes électriques de la mairie et de la salle Jean Moulin. L'acquisition d'une bande de terrain le long de la salle relève aussi de cette volonté : permettre son évacuation sans difficulté potentielle.

Dès le quatrième jour suivant notre installation, nous avons été confrontés à l'insuffisance de concessions disponibles et d'absence de plan au cimetière. Après avoir fait établir un plan, nous avons fait le choix de récupérer les tombes abandonnées et de créer un ossuaire municipal. C'est aujourd'hui chose faite et nous devrions rapidement mettre en vente certaines concessions récupérées.

L'état des chemins nous a conduits à faire réaliser des travaux sur un certain nombre d'entre eux : traverse Sérème-Escales et chemin depuis cette traverse jusqu'à Saint Estève, chemin du Moulin, chemin du Gua.

Les travaux d'entretien voire de restauration des bâtiments communaux se sont poursuivis tout au long des trois premières années de ce mandat. Trois appartements ont été entièrement remis à neuf, d'autres l'ont été partiellement avec des changements de portes et fenêtres. Le premier étage de la mairie a été lui aussi entièrement rénové pour accueillir le bureau du maire et celui des adjoints et un troisième pour d'éventuels stagiaires.



Contenu

- 🇫🇷 L'éditorial du Maire (P1)
- Les commissions :*
- 🇫🇷 Finances et Personnel (P4)
- 🇫🇷 Travaux, Environnement et Aménagement (P5)
- 🇫🇷 Ecole, Communication et Information (P6)
- Vie Associative et Animation (P7)

La mairie :

21 Avenue de Lézignan,
Tourouzelle, 11200

Horaires d'ouvertures au public :

Lundi	11h–12h
Mardi	15h–17h30
Mercredi	11h–12h
Jeudi	15h–17h30
Vendredi	11h–12h

Tél : 04 68 91 23 51

www.tourouzelle.fr

contactmairie@tourouzelle.fr

Nous nous sommes attachés à apporter des solutions aux points noirs que nous avons rapidement identifiés.

Retrouver une vie sociale active :

Une vie sociale dans un village comme le nôtre ne peut pas s'envisager sans s'appuyer sur un tissu associatif fort. Le Comité d'animations municipales connaît une nouvelle vie plus variée, plus culturelle (théâtre, cinéma, spectacles musicaux, chorale...) ce qui n'exclut pas les festivités traditionnelles. L'association des amis du patrimoine a pris un nouvel essor qui va contribuer à la fois au développement sportif à travers les nouveaux sentiers de découvertes à venir et au rayonnement culturel de notre commune grâce à la mise en valeur d'éléments du patrimoine vernaculaire.

Développer notre village...

La population du village était en baisse et les raisons furent rapidement identifiées : une absence de dialogue sur l'urbanisation des terrains chemin de Restocos qui devaient constituer la principale zone de développement de notre village et une mauvaise compréhension de la notion de PUP.

Nous nous sommes efforcés de renouer le dialogue entre les propriétaires des terrains entre eux et avec la municipalité.

Il semblerait que les efforts de la municipalité soient prochainement récompensés. Cet automne, deux permis d'aménager devraient être déposés pour deux lotissements permettant la construction de 10 et 9 maisons chemin de Restocos.

Afin de tenir compte de la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui nous attend après l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le développement du village par extension sera limité à quelques terrains situés dans le secteur du Périé, selon les prévisions du PLU révisé en cours d'élaboration.

C'est quoi la ZAN et comment ça impacte à notre PLU communale ?

ZAN = la zéro artificialisation nette des sols ; comme but, elle s'inscrit dans la suite logique des accords de Paris sur la lutte contre le réchauffement climatique et la production de gaz à effet de serre.



Les sigles :

SRADDET : Schéma régional d'aménagement et de développement durable des territoires

CCRLCM : Communauté de communes de la région lézignanaise Corbières Minervois

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

PCAET : Plan climat air énergie territorial

PLH : Programme local de l'habitat

PLU : Plan local d'urbanisme

PUP : Projet urbain partenarial

PADD : Plan d'aménagement et de développements durables

... tout en redonnant vie au cœur du village ...

Vos élus ont réfléchi à un projet de réhabilitation et d'aménagement du centre du village. Il s'agit de créer un véritable lieu de vie au centre du village autour de l'épicerie-bar et de l'agence postale.

Cette réflexion a d'abord porté sur le devenir du bâtiment qui abrite actuellement l'agence postale. Une visite de l'étage et l'étude confiée à l'Agence technique départementale les ont rapidement convaincus de l'impossibilité de réhabiliter le bâtiment de la Poste sans des dépenses exorbitantes. La vente de la maison Dusseau et de sa remise a été une opportunité saisie pour à la fois permettre la démolition du bâtiment et donc de relier les places de la République et du 19 mars 1962, et assurer le relogement de l'agence postale.

C'est ainsi qu'est né un projet global de réhabilitation du village conduit par l'Agence Technique Départementale (ATD) avec l'appui du Conseil en Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).

Une première tranche de travaux sera conduite en 2023 avec la démolition du bâtiment de la Poste, le relogement de l'agence postale au rez-de-chaussée de la maison Dusseau et l'ensemble des études nécessaires y compris celles portant sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

En 2024, sont prévus la réfection des réseaux de la place du 19 mars 1962 et de la place de la République et les travaux de surface. Ils se poursuivront ultérieurement en fonction de l'état des finances de la commune et du montant des subventions accordées. Il est clair que nous n'engagerons pas des travaux de rénovation de surface sans refaire les réseaux souterrains.

Redonner vie au centre du village signifie également essayer de mettre fin aux ruines qui, ici ou là, détériorent l'aspect du village. C'est pourquoi le conseil municipal s'est emparé à bras le corps du sujet des biens abandonnés ou biens sans maître. Il s'agit dans un premier temps de les récupérer, puis de les revendre ou non selon l'intérêt qu'ils présentent.

C'est ainsi que la maison Battut place d'Occitanie est devenue propriété communale. Elle sera prochainement vendue à un investisseur, réhabilitée et louée. D'autres biens devraient suivre rapidement, une ancienne remise avenue de Lézignan et le bois derrière l'école.

La commune se doit de montrer que l'offre de logements sur son territoire ne résulte pas uniquement d'une extension de la zone urbanisée mais passe par une densification du logement sur la partie bâtie comme l'exige la loi Climat et Résilience et la ZAN qui en découle.

... en l'embellissant.

Nous avons fait, avant notre élection, de l'embellissement du village l'une de nos priorités. Vous noterez qu'un nombre important d'arbres a été planté que ce soit sur le boulevard du Minervois, à l'aire de jeux pour enfants, à l'école ou sur les parkings.

Nous apportons également par ce biais, notre contribution au verdissement et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Ces plantations d'arbres se sont accompagnées de fleurissements un peu partout dans le village et d'installation de cache-conteneurs d'ordures ménagères rendant ainsi le village plus agréable à vivre.

Réhabiliter les réseaux d'eau et d'assainissement

L'obsolescence du réseau d'eau potable, que nous supposions, a été confirmée lors de la révision du schéma d'alimentation en eau potable. Le montant des travaux nécessaires à sa seule réhabilitation s'élève à un total de 1.2 million € HT. Ces travaux qui seront entamés



dès 2024 se poursuivront pendant de longues années.

La dépendance de notre commune en matière de ressource en eau potable au seul captage des Tuileries est un sujet majeur et particulièrement préoccupant surtout en cette période de sécheresse, qui ne trouvera sa solution qu'à travers des interconnexions avec des réseaux existants ou à créer, vraisemblablement à partir du karst de Pouzols-Minervois. La commune ne peut pas, seule, porter un tel projet. Nous nous évertuons depuis maintenant trois ans à sensibiliser la CCRLCM et à lui demander de s'emparer du dossier de la ressource en eau. Ce devrait être chose faite l'automne prochain.

Conserver des finances saines

Grâce à une saine et rigoureuse gestion des finances, de substantielles économies de fonctionnement, nous avons pu faire fructifier le fonds de roulement laissé par la municipalité précédente et envisager d'importants travaux pour les années à venir, le tout sans augmenter les taux d'imposition fixés par la commune. Les seules augmentations auxquelles nous nous sommes livrés sont celles concernant le prix de l'eau.

Le conseil municipal reste très attentif à ses dépenses de fonctionnement et, comme tout un chacun, subit l'augmentation du coût de l'énergie. Il planche actuellement sur la possibilité de se doter de panneaux photovoltaïques sur les toitures communales. Vous serez tenus informés de l'évolution de cette réflexion dans les semaines qui viennent. Celle-ci sera conduite en lien étroit avec le SYADEN.

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ce bulletin municipal de mi-mandat, les travaux et investissements à réaliser ne manquent pas. Des priorités seront arrêtées en fonction du montant des subventions attendues et de l'état des finances de la commune.

La ligne directrice de notre action est tracée non seulement pour les trois dernières années de la mandature actuelle mais aussi pour les suivantes.

Bonne lecture à tous.

Serge Marret

Les Commissions Municipales

Commission des Finances et Personnel

Responsable  **Finances :**

**Patrick
Célerier**

Bilan de l'année 2022

La section de fonctionnement reste très excédentaire (161 000 euros) grâce à une maîtrise des charges générales et à des recettes qui restent conséquentes malgré d'importants travaux sur les logements communaux, l'entretien de l'éclairage public et les honoraires concernant la procédure sur les maisons abandonnées.

Pour la section investissement, les excédents de fonctionnement passés et l'emprunt de 150 000 euros contracté auprès de la Caisse d'Épargne nous ont permis de nombreux investissements : achat de la maison Dusseau au 1, place du 19 mars 1962, du passage le long de la salle Jean Moulin, travaux chemin du Gua, cimetière, PLU ...

Prévisionnel 2023

Les dépenses de fonctionnement continueront d'être maîtrisées même si les charges de personnel augmentent du fait de la revalorisation des indemnités aux agents (ce qui n'avait pas été fait depuis 2018), du passage à temps plein d'un agent, de l'embauche pour 6 mois d'un vacataire.

Au niveau des investissements les dépenses seront engagées sur des projets déjà en cours (cimetière, PLU, plantation d'arbres, cache-conteneurs) ainsi que sur des nouveaux projets, nouvel aménagement de l'aire de jeux ainsi que pour l'opération « réhabilitation cœur de village ».

Pour ce qui est des impôts locaux, le conseil municipal a de nouveau décidé de ne pas augmenter ses taux, d'autant que le gouvernement a augmenté les bases d'imposition de 7% cette année. Il est à noter que ces taux municipaux n'ont pas bougé depuis de nombreuses années et place maintenant notre commune comme ayant des taux inférieurs à la moyenne départementale et notamment par rapport aux communes voisines (mis à part Castelnaud qui dispose de ressources plus importantes grâce à la Gaudière).

Le compte-rendu du vote du budget est disponible en ligne sur le site internet de la commune. L'intégralité du budget est consultable en Mairie.

Personnel :

Pour pallier l'absence d'un agent communal (qui sera de retour à la fin du mois en ½ temps thérapeutique), la mairie a employé un agent vacataire pour une durée de 6 mois.

Wioletta Bautista passera à temps plein dès cet été.

Travail d'été pour les jeunes de 16 à 20 ans : 6 jeunes Tourouzellois seront employés cet été, 2 semaines chacun pour divers travaux d'entretien.



Après plusieurs entretiens d'embauche, les communes de Castelnaud, Escales et Tourouzelle ont convenu d'employer M. Cabaribère en tant que policier municipal à partir du mois de septembre prochain. La mairie de Castelnaud l'engagera, les 2 autres communes contribueront selon leur quote-part. Le nouveau policier municipal sera présenté dans un prochain bulletin municipal.

Commission des Travaux, Environnement et Aménagement

Travaux réalisés sur le 1er semestre 2023

Plantations : Les plantations de printemps ont été installées dans les jardinières et les plantations d'arbres ont repris cette année : au Parking des Louades ; devant la mairie ; à l'aire de jeux où une première tranche a été réalisée, la seconde aura lieu à l'automne prochain.



Responsable
**Sébastien
Sabatier**

Eclairage : En février dernier, l'éclairage public a été installé dans la Zone Artisanale de la Bade.

Schéma AEP : Sur la même période, le schéma d'AEP est arrivé à son terme avec une conclusion assez alarmante préconisant de gros travaux sur le réseau pour en palier la vétusté, de l'ordre de 1,2 million d'€, d'où une augmentation du prix de l'eau à envisager sur les années à venir.

Les cache-containers : La seconde tranche de pose des cache-containers est en cours, elle concerne plutôt la périphérie du village. Une fois cette seconde tranche terminée, un remaniement des points de pose sera obligatoire surtout dans le centre du village afin d'éviter les déplacements de containers par nos agents. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Les chemins : D'ici le début de l'été, nous entreprendrons comme chaque année le fauchage des bords de chemins.

En ce qui concerne les chemins goudronnés, notre effort se poursuivra. Nous attendons les devis de quelques entreprises. Les secteurs concernés sont le chemin des Jeiches, et celui de la Plaine en allant vers la Boulandière.

PUP extension de réseaux : Le secteur des Louades et du chemin du Périé sont terminés et les premières constructions sont lancées. Concernant le secteur du chemin de Restocos, les pourparlers sont en cours et en bonne voie.

Le Cimetière :

Comme vous avez pu le voir, une première reprise de vingt tombes a débuté laissant ainsi quelques nouvelles places disponibles et des accès facilités dans des secteurs très denses.

La seconde tranche va commencer, elle concernera des tombes avec concession, abandonnées ayant reçu le dernier défunt depuis plus de 10 ans.



Travaux envisagés dans les six mois à venir

Au 1er janvier 2024, les poubelles ménagères ne devront plus recevoir les déchets organiques. De ce fait, la commune devra se pourvoir en containers spécifiques à cet effet. Une réflexion est en cours sur ce sujet entre le groupe Covaldem en charge de la collecte et la CCRLCM. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier dans le prochain bulletin. D'ici la fin de l'année, le système de chloration de l'eau potable sera revu pour une meilleure efficacité. Le dégrilleur de la station d'épuration sera changé pour un modèle plus récent et plus efficace.

A l'occasion, veillez à ne pas jeter dans le réseau d'assainissement lingettes, tampons et autres serviettes hygiéniques afin d'éviter des perturbations de fonctionnement sur le réseau.

Reprise des maisons abandonnées ou sans maître

Les biens présumés sans maître : Il s'agit des immeubles dont le propriétaire est inconnu ou disparu et pour lesquels, depuis plus de 3 ans, les taxes foncières n'ont pas été acquittées ou ont été acquittées par un tiers


- Parcelle récupérée par la commune : A 149 « maison Battut » (Rue Viollet le Duc).
- En cours de récupération : A 306 « remise Amouroux » (Avenue de Lézignan) et A 294 « terrain Rigail » (terrain derrière les écoles).

Révision du PLU

L'étude suit son cours. Votre conseil municipal a approuvé le premier volet du PADD lors de sa réunion du 22 mai 2023. Nous attendons l'étude du Cabinet CERMECO, cabinet environnementaliste, pour septembre 2023. Une présentation globale du PADD aura, alors, lieu.

D'autres réunions publiques de présentation, notamment celle des différents zonages, auront lieu courant 2024. Notre ambition est que le PLU révisé de la commune soit approuvé en 2024.

Commission Ecole, Communication et Information

Responsable  **L'école**

**Suzanna
Grix**

Une « évaluation » est en cours sur les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunale (RPI). Une autoévaluation a été conduite par les enseignants, les parents d'élèves, les élèves et les élus au printemps.

Par ailleurs, en juin, une « évaluation » externe des écoles sera conduite par un inspecteur et un directeur d'école sur la base d'un questionnaire.

Les bâtiments seront aussi évalués, ainsi que le périscolaire. L'objectif est de faire le bilan, positif / négatif et de déterminer les pistes d'amélioration pour construire un projet pour chaque école.

Des travaux sont déjà projetés à l'école de Tourouzelle. Une restauration globale des deux salles de classe s'impose dans les années à venir en raison d'une mauvaise isolation, de plafonds trop hauts, de baies vitrées trop grandes et d'un chauffage au gaz à revoir.

Dès que ses finances le lui permettront la commune s'engagera dans des travaux de rénovation ; les fonds verts de l'Etat et de la Région pourraient être activés et un rendez-vous sera pris avec la maison de la Région à Narbonne.

Projet : « La Vie des Jeunes de Tourouzelle »

La commission propose de mener une enquête auprès des jeunes (et de leurs parents) avec le but de mieux comprendre :

- Quels sont leurs besoins pour les activités en dehors de l'école ?
- Quelles activités sont déjà offertes (département, CCRLCM, associations, ...) ?
- Que pourrait faire la commune ?

Une synthèse des résultats et des conclusions de l'enquête ainsi qu'une liste de recommandations pour la commune (et la CCRLCM) sera présentée en conseil municipal.

Communication et Information

Panneau Pocket : Ce système d'information rapide fonctionne toujours très bien ; 565 personnes ont actuellement choisi 'Tourouzelle' comme favori dans l'application (en mai 2022 c'était 337 personnes).

Une nouvelle icône « l'agenda » permet de référencer les animations et événements de votre territoire dans un rayon de 30 km. En cliquant sur l'événement, le panneau de la collectivité en question s'ouvre pour vous offrir toutes les informations relatives à celui-ci.

Commission de la Vie Associative et Animation

Subventions aux associations :

Pour l'année 2023, des subventions ont été accordées à 10 associations :

- Comité d'Animation Municipal (contact : Yvon Gascoin, Président)
- Amicale les Ausines (contact : Jean-François Castaing, Président)
- Les Amis du Patrimoine de Tourouzelle (contact : André Fraisse, Président)
- Ar'lo'cast - Arts et Loisirs de Castelnaud (contact : Angèle Villat, Présidente)
- Cyclos Corbières Minervois (contact : Marcel Andrieu, Président)
- Scooter Racing Team (contact : Florent Rumeau Président)
- Société de Pêche l'Asticot (contact : Christophe Lanta Président)
- Société de Chasse ACCA (contact : Cédric Piques, Président)
- Tennis Club Argens-Minervois (contact : Didier Bourdel, Président)
- Ecole de Tourouzelle (contact : Thomas Patrice, directeur)

Les montants versés restent identiques à ceux de l'année dernière mis à part celle des Amis du Patrimoine qui a été augmentée au vu des importants travaux réalisés dans la Bade.

En dehors de celles subventionnées par la commune de Tourouzelle, d'autres associations de Castelnaud d'Aude et d'Escales proposent également diverses activités qui pourraient vous intéresser. Les informations sur ces associations sont disponibles sur les sites internet de chaque commune.

Comité d'Animation Municipal (CAM) :

A la suite de la démission de la Présidente Brigitte Géa, le Comité d'animations municipales s'est doté d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau bureau.

Il se compose désormais comme suit : Yvon Gascoin (Président), Audrey Monier (Vice-Présidente), Jeanine Borrel (Secrétaire), Patrick Célerier (Trésorier), Olivier Page (Secrétaire-Adjointe)

Animations 2023 :

Ce début d'année, les animations suivantes ont eu lieu :

en mars : Un vide-dressing et une journée nettoyage des abords du village (une vingtaine de participants étaient présents ce jour-là pour un nettoyage de printemps aux abords de la commune).

Responsable
**Patrick
Célerier**

en avril : une course d'orientation et la traditionnelle omelette de Pâques



en mai : La cérémonie du 8 mai et un concert avec la Chorale "L'air de rien"

la Chorale "L'air de rien"

De nombreux habitants de Tourouzelle, dont les enseignants et les enfants de l'école de Tourouzelle, ont participé au défilé pour commémorer la victoire du 8 mai 1945.



Le programme 2023

D'autres manifestations vont avoir lieu dans les prochains mois dont vous trouverez le détail dans le tableau ci-dessous.

juin	le 11 : rando vélo vintage en famille (Cyclo Corbieres Minervois) le 17 : concours de pétanque organisé par l'ACCA le 24 : fête de la musique (CAM)
juillet	le 13 : repas républicain organisé par la commune avec l'appui du CAM le 14 : fête nationale et ball-trap (ACCA) sous réserve de météo.
août	le 6 : vide grenier (CAM) le 11 : repas dansant (les Ausines) le 15 : concours de pêche (Société de Pêche l'Asticot)
septembre	-
octobre	le 8 : fête des vendanges (CAM) le 21 : fête de la châtaigne et vin nouveau (CAM)
novembre	le 18 : loto (CAM)
décembre	le 10 : marché de Noël (CAM)

Bien entendu, la confirmation de ces manifestations, détails et dates, vous sera communiquée via le site internet, Panneau Pocket ainsi que sur les panneaux d'affichage à la Mairie et à l'agence postale.